



OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR- EN URBANISME

Date d'affichage : 5 mai 2022

Poste permanent temps plein

Située dans la MRC des Laurentides.

Ivry-sur-le-Lac ... havre de paix à l'état naturel depuis plus de 100 ans !

Fondée en 1852, la municipalité d'Ivry-sur-le-Lac est située seulement à 5 minutes de Ste-Agathe-des-Monts.

Depuis lors, la magnifique toile de fond des montagnes, des lacs et vallées n'a guère changé. Aujourd'hui encore, la réglementation d'urbanisme en vigueur a pour objectif le maintien de cet aspect naturel et la protection à tous égards de la nature sur un territoire de près de 35 kilomètres carrés

Description de tâches

Sous la supervision de la directrice générale, cette personne est principalement responsable d'effectuer des inspections de bâtiments en construction ou déjà existants. Elle doit s'assurer de la conformité des installations aux règlements municipaux en vigueur et aux divers devis et plans approuvés par l'Urbanisme.

- Traite les demandes d'informations, de permis, de certificat et de modification réglementaire.
- Accomplit les tâches se rattachant à l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité ainsi que les lois ou les règlements provinciaux dont l'application relève de la Municipalité.
- Traite les plaintes concernant toutes questions reliées à l'urbanisme ;
- Rédige les avis et constats d'infractions et en assure le suivi ;
- S'assure que les permis ou autorisations sont délivrées lors des travaux.
- Effectue les inspections sur le terrain pour s'assurer de la conformité des permis ainsi que pour faire appliquer la réglementation municipale.
- Prépare les rapports écrits et recommandations pour tous les dossiers à soumettre au Comité consultatif en urbanisme (CCU).
- Lorsque requis, il exécute toutes autres tâches connexes.

Exigences et qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études universitaire en aménagement du territoire ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente ;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir (un atout).
- Détenir un minimum de 2 ans d'expérience dans des fonctions similaires en milieu municipal ;
- Posséder une excellente connaissance et compréhension du Code municipal et des autres lois et règlements ;
- Être familier avec l'application des lois et des règlements suivants :
 - La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et des règlements qui en découlent ;
 - La Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables ;
 - Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) ;
- Connaître les outils informatiques, bureautiques et logiciels couramment utilisés dans le monde municipal (AccèsCité Territoire [atout], suite Office, Outlook, etc.) ;
- Avoir une excellente connaissance du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit ;
- Posséder un permis de conduire valide.

Statut et conditions salariales

Rémunération selon expérience

Heures de travail : du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30.

Date d'entrée en poste : le plus tôt possible.

Vous êtes intéressé par ce poste, faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 20 mai à 16h30 à l'attention de Mme Marie-France Matteau par courriel à directiongenerale@ivry-sur-le-lac.qc.ca

*Le masculin est employé afin d'alléger le texte.